

Les gens d'ici

Cette rubrique vous parle des gens qui vivent parmi nous et se distinguent par leur talent, leur personnalité, leur engagement, le bénévolat ou un évènement. Dans chaque « Grappillon » nous vous proposons de les retrouver.

André Gramatica

Notre « Raconteur de Pays »

Né à Auch, André Gramatica passe son enfance dans un joli village de l'Ariège, à Siguer.

Il fait ses études secondaires à Mirepoix, puis en faculté à Toulouse. Passionné de mathématiques il passe des concours de géomètre du cadastre et, son diplôme en poche, il intègre la « brigade topographique du cadastre ».

Il exerce son métier dans différentes régions pour terminer sa carrière de haut fonctionnaire à Agen en tant que Conservateur des hypothèques. Au premier jour de sa retraite il devient un membre de notre communauté prayssassaise.

Un passionné d'Histoire

Parallèlement à son métier André Gramatica développe une passion pour tout ce qui a trait au patrimoine en général et cet homme de grande culture s'intéresse à l'histoire patrimoniale des lieux et sites de notre terroir. Il crée à Prayssas le « Groupe Histoire » et rédige avec sa collègue Huguette Dufaut, des livres traitant sur différentes thématiques de notre village, ses activités au travers des siècles telles que le fameux chasselas de Prayssas.

Depuis André Gramatica se dévoue sans compter pour ce groupe d'historiens locaux. Remercions donc cet infatigable amoureux de notre village de caractère dont il contribue à la renommée.



Raconteur de Pays

Homme de contact qui privilégie les relations humaines simples et vraies à toute autre ambition, sa grande culture et ses connaissances de notre terroir font de lui un membre à part entière de l'association des « Raconteurs de Pays du Lot-et-Garonne » dont il devient le 50^e membre au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue à Prayssas en avril 2022.

Lors de cette intronisation, le maire Philippe Bousquier, s'est exprimé au nom des prayssassais :

« Les Raconteurs de Pays sont tous des passionnés d'histoires, de légendes et de connaissances. De véritables érudits pour qui les territoires n'ont plus de secrets. Ils sont devenus au fil des ans des éléments indispensables et incontournables afin de faire vivre la mémoire de notre pays. Nous sommes très fiers de l'intronisation de notre concitoyen André Gramatica, un passionné de l'Histoire de notre village et du territoire qui l'entoure. C'est un chercheur et un dénicheur infatigable. Toujours disponible, avec une énorme gentillesse, André anime des promenades commentées qui mêlent érudition et poésie, connaissance et humour ».

Patrick Mutel

Lisez aussi le grappillon sur le site internet de la commune : <https://www.prayssas.fr/>

Mairie de Prayssas
20, Place de l'Hôtel de Ville
47360 Prayssas
Tél: 05 53 95 00 15
mairie.prayssas@wanadoo.fr

Ouverture
du secrétariat
du lundi au vendredi
9h00 - 12h00

TIRAGE 500 EXEMPLAIRES
Publié par
la Commune de Prayssas
Dépôt légal aux
archives départementales



Mairie de Prayssas

Le Grappillon de PRAYSSAS

Bulletin municipal n°60
Juin 2022

www.prayssas.fr

Chères prayssassaises,

Chers prayssassais,

Se serrer la main, faire la bise, sortir de chez soi en sifflotant sans se demander si on a bien un masque dans sa poche, se retrouver entre amis, se prendre à rêver que l'on pourra organiser des fêtes conviviales... Enfin, il était temps !... Comme disent les spécialistes "la pandémie est sous contrôle" ... Il faut comprendre derrière cette phrase diplomatique que même si cela va mieux nous ne sommes pas sortis d'affaire. Restons tout de même vigilants, avec quelques simples gestes barrières comme aérer les pièces le matin, se laver les mains régulièrement ...

Si petit à petit nous sortons de cette pandémie, un autre mal nous saisit, l'inflation galopante que nous avons oubliée. Elle est le résultat de ce covid mondial et de cette guerre abjecte en Ukraine, bouleversant des équilibres déjà fragiles. Se rajoute à ce contexte des agriculteurs sinistrés par une deuxième année consécutive de gel, et certains de nos éleveurs par la grippe aviaire. S'ajoutant à l'inflation on peut donc craindre également des déséquilibres alimentaires, en espérant que la sécheresse ne s'invite pas.

Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour faire face à un contexte dans lequel le coût des énergies s'envole. Nos premières analyses et

actions vont nous permettre de faire baisser très significativement la consommation permettant de maîtriser la hausse de la facture. Par exemple, agir sur la baisse de l'intensité de l'éclairage public, investir sur d'autres modes de chauffage des bâtiments communaux et réaliser des travaux d'isolation ... pour ainsi parvenir à 75 % d'économie sur l'énergie. Soyons également sensibles à quelques gestes simples qui ne demandent aucun effort en éteignant tout simplement les lumières, fermer les robinets une fois les mains lavées, du savoir-vivre ...

Pour les espaces verts, nous allons aussi (par exemple) limiter le nombre de tontes, optimiser l'arrosage ... L'objectif étant tout de même de garder des espaces verts acceptables qui renforcent le cadre de vie agréable à Prayssas.

Depuis 1995, Prayssas s'est transformé, les anciens peuvent en témoigner et tous les Prayssassais et Prayssassaises en profitent. Une vision à long terme des différentes équipes municipales a permis à notre village de conforter son rôle de centralité sur le territoire par des investissements structurels. Cette vision a permis également aux médecins de rencontrer un environnement favorable avec une volonté politique facilitant leur installation, créant ainsi un pôle de santé bien fourni, atypique dans un

Le mot du maire



contexte de désert médical régnant dans la plupart des territoires ruraux.

Tous ces investissements induisent des frais de fonctionnement nouveaux. L'augmentation du coût de la vie, et a fortiori ces derniers temps, nous oblige à une gestion rigoureuse de tous les services communaux. Si nous voulons tous garder ce niveau de vie que tant de monde nous envie, malgré des dotations de l'État en baisse constante, nous avons en contrepartie la nécessité de trouver des ressources supplémentaires.

Soyez sûr que nous agissons avec une gestion rigoureuse en ayant conscience de tous les enjeux qui nous sont imposés.

Une remarque m'a été faite dernièrement lors de l'inauguration de notre médiathèque :

" A Prayssas il y a tout ça ? "...

Le Maire,

Philippe Bousquier

Les marchés nocturnes

Du **mercredi 29 juin** au **mercredi 14 septembre** à partir de **18h**, l'UCAP organise ses traditionnels marchés nocturnes avec animations musicales sur la place du village :

- Le **13 juillet**, afin de fêter ses 20 ans, l'association a décidé d'offrir un feu d'artifice aux visiteurs.
- Le **20 juillet** et le **3 août**, deux concerts seront proposés.

Fête de la musique

Le **18 juin** à compter de **18h**, le Comité des Fêtes organise sa fête de la musique.

- Au programme :
- Les enfants de l'école
 - Un harmoniciste
 - Un accordéoniste

Wells Fargo en concert (Pop, Folk, Blues, country, rock)
Restauration rapide et buvette sur place
Ambiance assurée

Soirée repas concert

Le **dimanche 14 août** (veille de l'assomption), le comité des fêtes change ses habitudes et propose une soirée repas concert avec **Les Polissons de la Chanson**.

A cette occasion, et avec l'aide de la municipalité le feu du 14... Août sera tiré.

Les Festayres reviennent

Après une parenthèse de deux longues années, **Lous Festayres** seront de retour le **samedi 20 août 2022** à partir de **19h00**.

Les basketteurs de l'**ALPO** vous proposeront un nouveau format, une nouvelle ambiance, dans un nouveau lieu.

Retenez dès à présent cette date pour être tous à Prayssas ce soir làEn rouge et jaune.

La Newsletter de Prayssas

La newsletter numérique est désormais diffusée régulièrement entre les publications imprimées du Grapillon. Les informations sont envoyées à plus de 300 contacts localisés sur la commune de Prayssas en fonction de l'actualité communale et en complément de l'Echo des coteaux qui est envoyé à plus de 800 contacts plus largement destiné aux habitants des communes du 47360. www.prayssas.fr

Inscriptions sur le site
ou en vous adressant à la mairie.



Compte-rendu des Conseils municipaux

SEANCE DU 07 MARS 2022

Le Conseil Municipal :

- Vote le compte administratif 2021 : résultat de clôture de l'exercice :
- Investissement : **-199 742,67€**
- Fonctionnement : **750 263,35€**
- Résultat global : **550 520,68€**
- Vote le compte de gestion établi par le comptable du Trésor Public pour l'année 2021
- Affecte le résultat 2021 comme suit :
- résultat d'exploitation : **750 263,35 €**
- affectation complémentaire en réserve (1068) : **224 169,67€**
- résultat reporté en fonctionnement (002) **526 093,68€**
- résultat d'investissement reporté (001) : **-199742,67€**
- Décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet (suite départ en retraite)
- Décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps non complet : 28h (suite départ en retraite)
- Approuve le plan de financement prévisionnel global du projet mobilités douces, sécurité routière, gestions du flux automobile et de gestion du stationnement
- Partage la préoccupation des dispositions de la loi dite "Climat et Résilience" concernant la lutte contre l'artificialisation des sols et l'atteinte, en 2050, de l'objectif du Zéro artificialisation nette
- Affaires diverses**
- Maison France Services : organisation sur le territoire de la Communauté de Communes
- UKRAINE : organisation de la collecte de produits en relation avec la Protection Civile de Boé
- Nuits d'été du Département : Prayssas est retenu pour la date du jeudi 28 juillet

SEANCE DU 16 MAI 2022

Le Conseil Municipal :

- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2022
- Fixe le prix de vente de l'autolaveuse à **700€**
- Décide de fixer le prix du local professionnel situé 8 rue Porte du Fourat à **285€ HT** (soit **342€ TTC**) et émet un avis favorable pour la conclusion d'un bail professionnel.
- Décide d'attribuer une subvention de **130€** au profit des familles Ukrainiennes accueillies sur le territoire de la Communauté de Communes.
- Approuve, après avis favorable des concernés, la démission des délégués au SIVU Chenil Fourrières de Caubeyres.
- Affaires diverses :**
- Présentation de l'opération « Les Jours nets 47 » menée à Prayssas le dimanche 3 juillet.
- Réflexion sur la gestion de l'éclairage public (intensité de l'éclairage)
- PLUI à l'échelle de la Communauté de Communes : constitution d'un groupe de travail
- Réception pour départ en retraite des agents
- Marchés nocturnes du 29 juin au 14 septembre : 20ème année (animation DJ, feu d'artifice le 13 juillet, 2 concerts)

SEANCE DU 12 AVRIL 2022 - 19h00

Le Conseil Municipal :

- Vote les subventions aux associations locales
- Décide d'amortir sur l'année 2022 les investissements inscrits au compte 204 de l'année 2021
- Décide d'adopter le calcul des dotations aux provisions pour créances : 16% des impayés supérieurs à 2 ans
- Vote les taux de la fiscalité locale soit : TFPB 40.80%/TFNB 52.20%/CFE 18.94% ;
- Vote le Budget Primitif : Fonctionnement D/R **1 429 111 €** - Investissement D/R **1 239 479€** .
- Décide de réaliser un emprunt pour les travaux d'aménagement d'une aire de stationnement avec cheminement piéton et îlot de fraîcheur et retient la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt de **100 000€** au taux 1.61%
- Vote le compte de gestion établi par le comptable du Trésor Public pour l'année 2021
- Fixe les tarifs de la médiathèque à compter du 1er mai 2022 à **15€** par foyer pour les habitants de la commune et à **20€** pour les hors commune
- Décide de fixer de nouveaux tarifs pour les photocopies suite à acquisition d'un nouvel appareil plus performant.
- Accepte la proposition d'achat de l'immeuble situé 2, Place des Droits de l'Homme pour un montant de **165 000€**
- Fixe le plan de financement du projet de rénovation énergétique du bâtiment abritant les services de la mairie et sollicite une subvention au titre de la DSIL auprès des services de l'Etat
- Affaires diverses :**
- Concert de soutien aux familles Ukrainiennes accueillies sur le territoire de la Communauté de Communes le dimanche 1er mai à 11 h et 14h à l'auditorium
- Assemblée générale de l'Union des Commerçants le 05 mai
- Réflexion sur l'installation d'un city stade : réunion de la commission pour étudier le projet.

Etat-civil

Décès :

CHAMBRIER Hannelotte, Marie, Clémence	05 avril 2022
BERNARD Colette, Denise, Marie	06 avril 2022
LINON Claudine, Martine	30 avril 2022
GEYSSELY Yvette	11 mai 2022
GUICHARD Christian	11 mai 2022